

## ÉGLISE DE VAUMOISE

La paroisse de Vaumoise (1) dépendait de l'archidiaconé de la Rivière et du doyenné de Coyolles : sa fondation devait remonter à l'époque carlovingienne. En effet, quand les reliques de saint Arnoul furent transférées de Vez à Crépy en Valois, le 27 septembre 949, les porteurs s'arrêtèrent à Vaumoise pour les faire vénérer à la foute (2). Ces reliques avaient été dérobées dans l'église de Saint-Arnoult, près de Dourdan, par le prêtre Constance, qui les offrit à Raoul, comte de Crépy. Ce puissant seigneur voulut le récompenser en lui donnant la cure de Vaumoise; mais Constance perdit ce bénéfice, ainsi que sa prébende de chanoine, par sa mauvaise conduite (3). On ne rencontre pas d'autres mentions du village avant le XII<sup>e</sup> siècle (4). L'évêque de Soissons avait le droit de présenter à la cure.

L'église, dédiée à saint Pierre, comprend une nef moderne, un large transept flanqué de deux absidioles et un chœur en hémicycle. Les architectes du XII<sup>e</sup> siècle adoptaient souvent des plans conformes à ce type, car on en trouve des exemples dans les églises de Chelles, de Coudun (Oise), d'Oulchy-la-Ville, de Trucy, d'Urcel et de Cerny en Laonnois (Aisne). L'église de Notre-Dame des Vignes, à Soissons, dont les ruines furent découvertes en 1890, présentait la même disposition. La nef, complètement remaniée à l'époque moderne et recouverte de charpente, était accompagnée de deux bas côtés au XII<sup>e</sup> siècle. On voit encore dans le mur du nord la trace de deux arcades en tiers-point qui retombaient sur des piles rectangulaires. Il est probable que ces travées ressemblaient à celles de l'église voisine de Largny.

Le carré du transept, surmonté d'une voûte d'ogives du XVI<sup>e</sup> siècle, a conservé ses piliers primitifs cantonnés de colonnettes (5). Les chapiteaux sont ornés de feuillages variés, et le profil des tailloirs se compose d'un listel et d'un cavet reliés par une baguette (6) : les bases à tore aplati sont munies de petites griffes (7). Un doubleau en tiers-point, décoré de quatre boudins et soutenu par six colonnes engagées, encadre la voûte d'arêtes moderne du croisillon nord. Cette partie de l'église, éclairée par une fenêtre en plein cintre, renferme une absidiole voûtée en cul-de-four. L'arc en tiers-point qui l'encadre retombe sur des pilastres et sur un cordon en biseau : une petite fenêtre s'ouvre au-dessus de l'autel. A l'entrée du croisillon sud, un doubleau refait au XVI<sup>e</sup> siècle précède une voûte d'ogives de la même époque, mais la grande baie percée dans le mur du fond et l'absidiole du XII<sup>e</sup> siècle sont encore intactes.

Le chœur fut bâti vers 1140, en même temps que les murs du transept (8). La forme arrondie de l'abside permettait d'établir facilement une voûte en cul-de-four renforcée par deux nervures, comme à Berzy-le-Sec; mais l'architecte trouva préférable de lancer une véritable croisée d'ogives

(1) Oise, arr. de Senlis, canton de Crépy en Valois.

(2) *Acta Sanctorum*, juillet, t. IV, p. 415.

(3) CARLIER, *Histoire du duché de Valois*, t. I, p. 261.

(4) GRAVES, Notice dans l'*Annuaire de l'Oise*, 1843, canton de Crépy en Valois, p. 176.

(5) Cf. pl. XLIII, fig. 2.

(6) *Ibid.*, fig. 6.

(7) *Ibid.*, fig. 7.

(8) *Ibid.*, fig. 2.

au-dessus du chevet, suivant une disposition assez rare dont nous pouvons signaler quelques exemples à Saint-Vaast-de-Longmont (Oise), à Forest-l'Abbaye (Somme), à Crouttes et à Glennes (Aisne). Quatre colonnettes soutiennent les ogives garnies d'une fine arête entre deux tores (1) : on remarque une petite rosace à la clef de voûte. L'arc triomphal, orné de trois boudins, décrit une courbe en tiers-point et retombe sur quatre colonnes engagées. La décoration des chapiteaux se compose de feuilles d'eau et de feuilles d'acanthé (2). Trois fenêtres en plein cintre surmontées d'oculi très étroits s'ouvrent dans l'hémicycle, comme à Largny, près de Villers-Cotterets (3).

A l'extérieur, la façade moderne ne présente aucun intérêt. Le clocher roman qui s'élève sur le croisillon nord du transept, ajouré par deux baies cintrées sur chaque face, se termine par un toit en bâtière. Les fenêtres du chœur sont entourées d'une moulure à double biseau, et l'encadrement des petits oculi se compose de deux pierres échancrées, comme dans le transept de l'église d'Augy (Aisne). La corniche primitive était formée d'arcatures en plein cintre subdivisées par des petites arcades secondaires. Au XII<sup>e</sup> siècle, ce type d'entablement était très répandu dans le Beauvaisis.

## ÉGLISE DE VAUXREZIS

La plus ancienne mention du village de Vauxrezis (4) se rencontre dans un diplôme du roi Eudes, qui confirma tous les biens de l'abbaye de Saint-Médard de Soissons en 893 (5). Dès le XII<sup>e</sup> siècle, le chapitre de la cathédrale avait le droit de présentation à la cure, car l'évêque Lisiard, qui mourut en 1126, légua dix sous de rente aux chanoines sur l'église (6). La paroisse dépendait du grand archidiaconé et du doyenné de Soissons (7).

L'église, dédiée à saint Maurice, comprend une nef, deux bas côtés, un transept surmonté d'un clocher et un chœur en hémicycle (8). Il est probable que les croisillons furent ajoutés après coup. Dans son état primitif, ce monument devait être bâti sur le même modèle que les églises de Berzy-le-Sec et de Fontenoy (Aisne); mais son plan actuel ressemble à celui de l'église de Laffaux, près de Soissons (9). La nef, recouverte de charpente, renferme quatre travées. Ses grandes arcades en plein cintre, dépourvues de moulures et formées de doubles claveaux, s'appuient sur des piles rectangulaires flanquées de deux pilastres (10), comme à Bonneuil en Valois, à Tracy-

(1) Cf. pl. XLIII, fig. 3.

(2) *Ibid.*, fig. 4 et 5.

(3) Cf. pl. XXIX, fig. 12.

(4) Aisne, arr. et canton de Soissons.

(5) *Historiens de France*, t. IX, p. 460.

(6) Bibl. nat., collection Baluze, t. XLVI, p. 470.

(7) Bibliographie : Notice par M. DE LAPRAIRIE, dans le *Bulletin de la Société archéologique de Soissons*, 1<sup>re</sup> série, t. XV, p. 183.

(8) Voici les dimensions principales de l'église : long. totale, 27 mètres; long. de la nef, 17 mètres; larg. totale, 13<sup>m</sup>,40; larg. de la nef, 2 mètres; larg. du chœur, 4<sup>m</sup>,35; haut. de la voûte du transept, 7<sup>m</sup>,75.

(9) Cf. pl. XXX, fig. 1.

(10) Cf. pl. XLIV, fig. 1.